

# FranceAgriMer

> Les synthèses de FranceAgriMer

mars 2012 • numéro **3**

GRANDES CULTURES



## LES PRIX PAYÉS AUX PRODUCTEURS Résultats de l'enquête trimestrielle 2010/11



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL  
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex  
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

[www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr)  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)



Le calcul des prix payés aux producteurs présentés dans ce document résulte d'une moyenne pondérée des prix d'achats des organismes stockeurs par les volumes collectés dans chaque région. Ces prix d'achats sont issus de la comptabilité des organismes stockeurs. Ils sont actualisés et consolidés chaque trimestre, intégrant donc les compléments de prix apportés en cours de campagne, afin d'obtenir au dernier trimestre un prix moyen de campagne complet. Ils se distinguent ainsi des prix payés aux producteurs présentés dans la brochure mensuelle « Situation céréalière française, » qui donnent une situation des prix pratiqués au 15 du mois.

### Évolution des prix d'achat

En €/t	2006/07	2007/08	2008/09	2009/2010	2010/2011		Variation	Variation
	30/06/2007	30/06/2008	30/06/2009	30/06/2010	31/03/2011	30/06/2011	trimestrielle	annuelle
Blé tendre	117	187	147	109	169	<b>180</b>	7%	65%
Blé dur	150	295	227	162	201	<b>226</b>	13%	40%
Orges	107	167	152	95	137	<b>145</b>	6%	53%
Mais	120	173	103	103	162	<b>172</b>	6%	67%
Seigle	106	182	139	95	136	<b>153</b>	12%	61%
Avoine	97	167	136	77	116	<b>129</b>	12%	67%
Triticale	97	165	136	86	149	<b>158</b>	6%	84%
Sorgho	104	164	86	89	153	<b>162</b>	6%	82%
Colza	232	303	339	258	352	<b>381</b>	8%	48%
Tournesol	209	384	288	240	380	<b>395</b>	4%	64%
Soja	187	323	332	267	333	<b>341</b>	2%	28%
Pois	131	203	184	147	178	<b>191</b>	7%	29%
Féveroles	123	257	195	148	173	<b>188</b>	8%	27%

Source : FranceAgriMer

#### > Situation au 30 juin 2011 - Prix consolidés de la campagne 2010/11

Au cours du quatrième trimestre de la campagne 2010/11, les dernières transactions réalisées et les compléments versés ont permis de confirmer la forte tendance à la hausse observée depuis le début de cette campagne. Avec ces données du dernier trimestre, qui correspondent donc aux prix de campagne complets pour 2010/11, les réévaluations les plus remarquables par rapport aux prix moyens pratiqués sur les trois premiers trimestres de campagne ont été relevées sur le blé dur (+13%), le seigle et l'avoine (+12% chacun).

Cette campagne se solde ainsi sur des prix nettement supérieurs à ceux de 2009/10, et ce, pour l'ensemble des espèces enquêtées.

En moyenne, les céréales ont été achetées à un prix en augmentation de 65% par rapport à 2009/10, soit 50 à 75 €/t de plus. Les oléo-protéagineux enregistrent une augmentation de 38%.

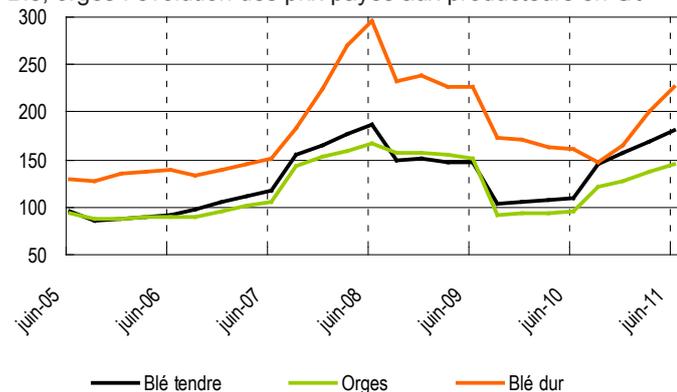
Dans le cas des céréales, ces niveaux de prix demeurent toutefois inférieurs aux records de la campagne exceptionnelle 2007/08. L'écart est important pour le blé dur et l'avoine, avec un différentiel de prix supérieur à -20% et, dans une moindre mesure pour le seigle (-16%) et les orges (-13%). En revanche, il est faible pour le blé tendre et le triticale (-4%). Les prix 2010/11 du maïs et du sorgho sont presque à parité avec ceux de 2007/08.

Dans le cas des oléagineux, les prix de cette campagne sont des records. En revanche, les prix des pois et des féveroles n'ont pas dépassé leurs niveaux de 2007/08.

Enfin, élément remarquable de cette campagne : à l'échelle régionale, on constate que les différences de prix se sont sensiblement réduites et ce, pour l'ensemble des espèces enquêtées.

### > Blés et orges

Blé, orges : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



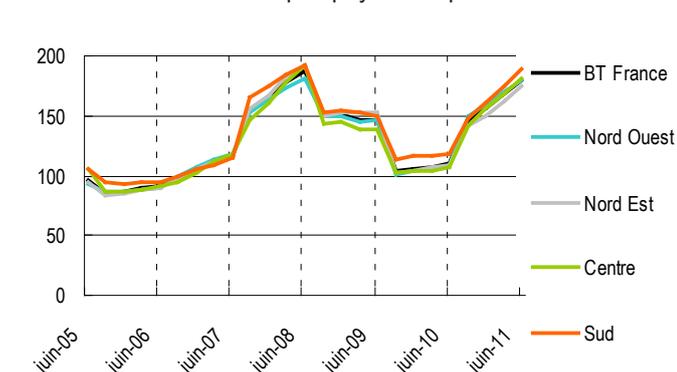
Source : FranceAgriMer

### > Blé meunier

Le prix payé aux producteurs pour une tonne de blé tendre en 2010/11 s'établit finalement à 180 €/t, réévalué à la hausse de 11 €/t par rapport au prix moyen 2010/11 calculé au 3<sup>e</sup> trimestre. À ce niveau de prix, les records observés en 2007/08 sont pratiquement atteints (seulement 7 € de moins qu'en 2007/08) et le gain se chiffre à + 71 € par rapport à 2009/10 (+ 65 %).

Dans la continuité des précédentes campagnes, 2010/11 est caractérisée par une grande homogénéité de prix entre les différentes régions de collecte, avec un différentiel de prix maximum entre deux regroupements régionaux de

Blé tendre : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

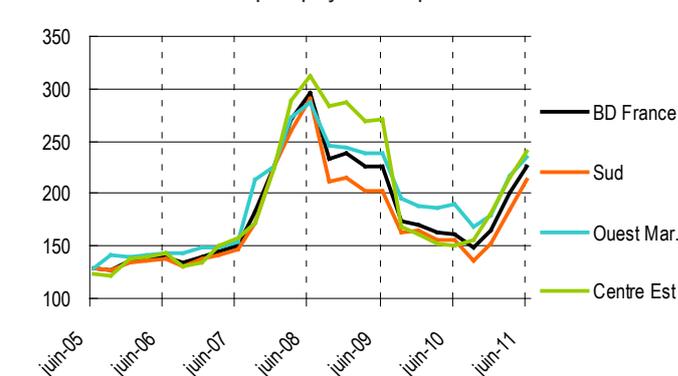
seulement 14 €/t, observé entre le Nord Est (175 €/t) et le Sud (189 €/t), qui enregistre traditionnellement les prix les plus attractifs.

### > Blé dur

La campagne 2009/10 a été marquée par une dégradation régulière des prix du blé dur. En 2010/11, après un début de campagne prudent (prix moyen au 1<sup>er</sup> trimestre de campagne inférieur à 150 €/t), le prix du blé dur connaît une rapide tendance à la hausse. Entre le prix moyen de campagne calculé au 3<sup>e</sup> trimestre et celui consolidé au dernier trimestre, le gain est de 25 €/t, pour un prix moyen de campagne de 226 €/t. Ce niveau de prix est équivalent à celui relevé au cours de la campagne 2008/09. Il est supérieur de 40 % au prix payé lors de la précédente campagne (162 €/t), mais reste inférieur de - 25 % à son record de 2007/08 (295 €/t).

Comme pour les autres espèces, cette campagne a été marquée par un net resserrement des situations de prix régionales, même si les prix demeurent plus disparates qu'au cours des campagnes 2005/06 et 2006/07. L'écart de prix maximum relevé entre deux regroupements régionaux est de 27 €/t. Les minima concernent le Sud (214 €/t), alors que les prix du Centre Est et de l'Ouest maritime, très proches (entre 235 et 240 €/t), sont les plus attractifs. Cette configuration s'est inversée par rapport à l'an passé, où les prix pratiqués dans le regroupement régional Centre Est étaient parmi les moins attractifs avec ceux du Sud.

Blé dur : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

### > Orges

En 2010/11, le bonus de prix du blé tendre sur les orges s'est renforcé. La tonne d'orges s'est en effet échangée 35 € de moins que la tonne de blé, contre 15 € de moins

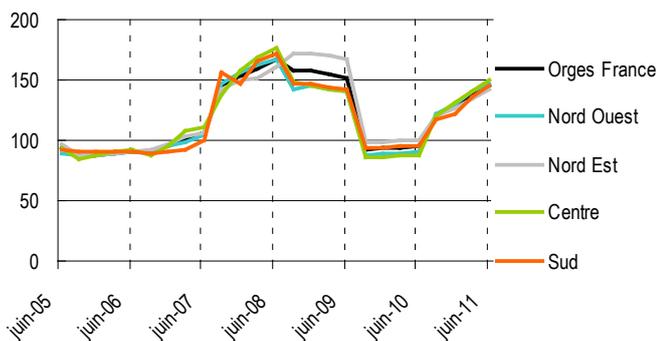


en 2009/10. Le prix moyen de campagne complet est de 145 €/t, réévalué de 8 €/t par rapport au prix calculé à la fin du 3<sup>e</sup> trimestre de campagne.

À 145 €/t, ce prix est en augmentation de + 53 % par rapport à 2009/10, ce qui représente 50 € supplémentaires, sans toutefois rattraper le record de 2007/08 : 167 €/t.

Comme pour le blé tendre, et plus fortement encore, les prix des orges ont convergé d'un regroupement régional à un autre, avec un différentiel maximum de 8 €/t relevé entre le Nord Est (142 €/t) et le Centre (150 €/t), contre 13 €/t en 2009/10. Les orges sont ainsi la céréale pour laquelle les prix varient le moins d'une région à l'autre.

Orges : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



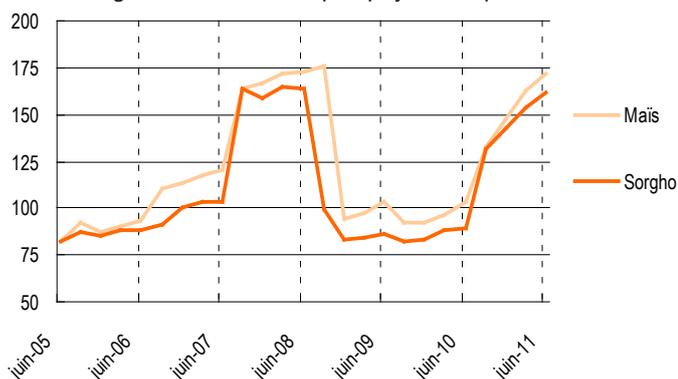
Source : FranceAgriMer

### > Maïs et sorgho

Avec des ajustements à la hausse réguliers tout au long de la campagne, le maïs et le sorgho ont finalement renoué avec leurs prix record observés lors de la campagne 2007/08.

En moyenne, la tonne de maïs s'est échangée à 172 € et la tonne de sorgho à 162 €, soit 67 % de plus que la campagne

Maïs et sorgho : évolution des prix payés aux producteurs en €/t

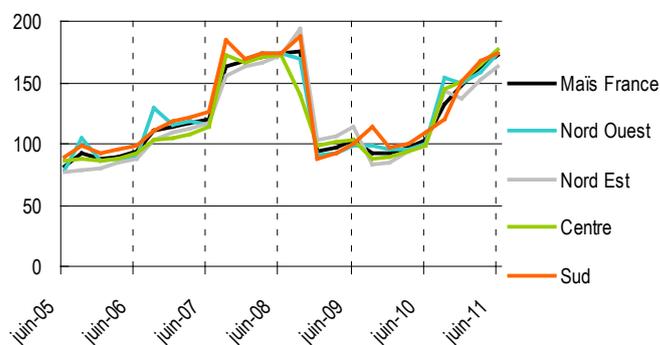


Source : FranceAgriMer

précédente, pour le maïs, et 80 % de plus pour le sorgho. Comme en 2009/10, le maïs s'est donc échangé à un prix légèrement inférieur à celui du blé tendre (8 € de moins).

À l'échelle régionale, les prix du maïs se partagent entre le Nord Est avec les prix les moins attractifs (162 €/t) et un groupe rassemblant le Nord Ouest, le Centre et le Sud pratiquant des niveaux de prix très proches (entre 174 et 177 €/t).

Maïs : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



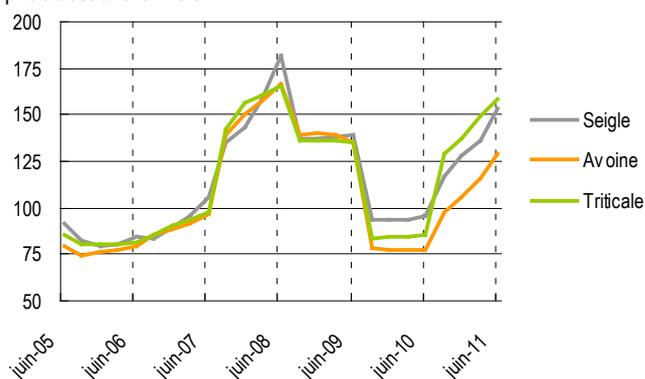
Source : FranceAgriMer

### > Seigle, avoine et triticale

Les prix de ces trois espèces étaient proches jusqu'en 2008/09 mais, en 2009/10, l'avoine particulièrement pénalisée par l'abondance de l'offre fourragère, accuse un repli nettement plus sensible que le triticale et surtout que le seigle.

En 2010/11, ces disparités de prix se sont encore accentuées, mais la hiérarchie des prix s'est modifiée. L'avoine demeure la céréale dont le prix est le moins attractif, mais le triticale connaît une situation plus favorable enregistrant

Seigle, avoine, triticale : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

maintenant un léger bonus par rapport au seigle (+ 5 €/t). En 2010/11, le triticale s'est donc échangé à près de 30 €/t de plus que l'avoine, alors que le différentiel de prix n'était que de 10 €/t en 2009/10 et que les prix de ces deux espèces étaient équivalents de 2006/07 à 2008/09.

### > Oléagineux

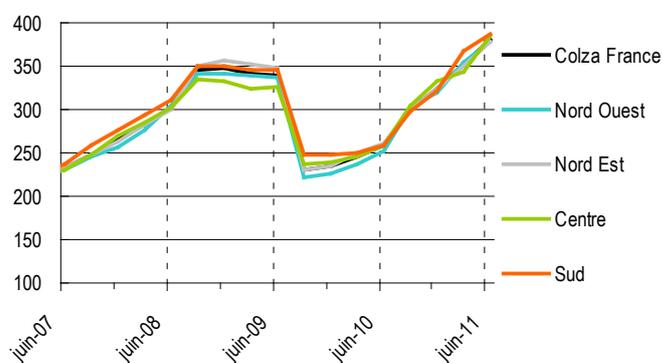
La campagne 2010/11 est une année record pour les prix des oléagineux.

Le colza, avec des corrections à la hausse régulières tout au long de la campagne et encore + 30 €/t entre les données de prix consolidées aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres, s'est échangé en moyenne à 381 €/t. Cela représente une augmentation de + 48 % par rapport à 2009/10 (soit 123 €/t de plus) et de 12 % par rapport au précédent record de 2008/09 (339 €/t). Comme observé lors des enquêtes sur les précédentes campagnes, les prix à l'échelle des regroupements régionaux sont restés homogènes en 2010/11, l'écart maximum entre deux groupes de régions ne dépassant pas 10 €/t.

La progression de prix la plus remarquable concerne le tournesol : + 155 €/t par rapport à 2009/10. Alors qu'en 2008/09 et 2009/10 cet oléagineux enregistrait les prix les plus bas, la situation s'est inversée en 2010/11. Le prix moyen du tournesol en 2010/11 atteint 395 €/t, légèrement supérieur à son précédent record de 2007/08 : 384 €/t.

Les augmentations relevées sur prix du soja sont restées plus modérées. Le prix moyen consolidé de campagne est de 341 €/t, supérieur de 28 % au prix payé en 2009/10 (soit 75 €/t de plus) et dépassant de 10 €/t le précédent record de 2008/09.

Colza : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



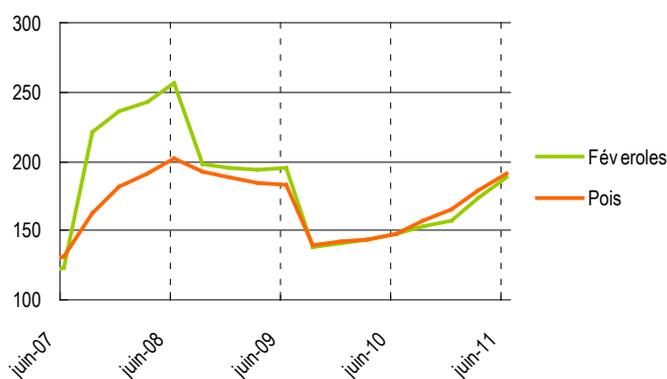
Source : FranceAgriMer

### > Protéagineux

Dans la continuité du schéma observé en 2009/10, les prix des pois et des féveroles sont restés à quasi parité tout au long de 2010/11. Comme les autres espèces, ils sont en nette augmentation par rapport à la campagne 2009/10, mais l'envolée des prix a toutefois été moindre, avec un bonus inférieur à + 30 %, dans un contexte de collecte en pois particulièrement bonne.

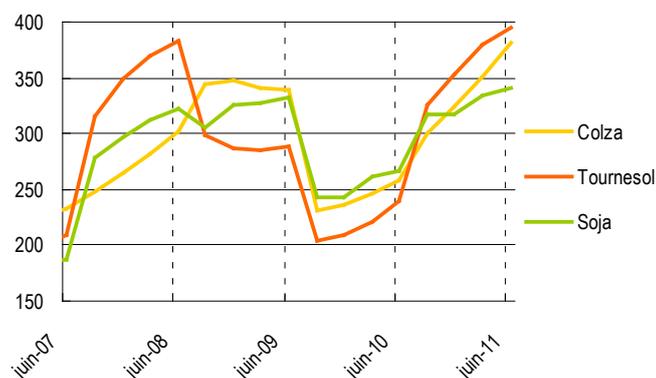
Le prix moyen du pois et des féveroles approche ainsi 190 €/t, ne dépassant donc pas le record de 2007/08 : 257 €/t en féveroles et 203 €/t en pois. À titre de comparaison, ce sont des prix proches de ceux de la campagne 2008/09.

Féveroles, pois : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Colza, tournesol, soja : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer



## Méthodologie

Cette enquête mesure l'évolution des prix des céréales et des oléo-protéagineux achetés par les organismes stockeurs aux agriculteurs. Tous les trimestres, les directions régionales de FranceAgriMer calculent un prix à la production moyen régional par espèce depuis le début de la campagne. Ce calcul s'effectue à partir de la comptabilité (compte d'exploitation) d'un échantillon de 130 collecteurs représentatifs (tonnages collectés et valeurs des apports). Aucune distinction n'est faite entre les différents systèmes de transactions.

Il s'agit de prix consolidés et non de prix à un instant donné, ce qui permet donc de prendre en compte les compléments de prix apportés en cours de campagne. Ces prix s'entendent rendus silo, majorations mensuelles incluses, sans déduction des taxes parafiscales payées par le producteur, pour des grains de qualité standard et après déduction des frais de séchage pour le maïs.

### > Rappel des régions enquêtées selon l'espèce

- **Blé tendre** : Nord Ouest (Bretagne, Nord - Pas de Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie), Nord Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Auvergne, Centre, Ile de France, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence Alpes - Côte d'Azur)
- **Blé dur** : Sud (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence Alpes - Côte d'Azur), Ouest Maritime (Pays de la Loire, Poitou-Charentes), Centre Est (Centre, Rhône-Alpes)
- **Orges** : Nord Ouest (Bretagne, Nord - Pas de Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie), Nord Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Auvergne, Centre, Ile de France, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence Alpes - Côte d'Azur)
- **Avoine** : Alsace, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Normandie, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes
- **Seigle** : Alsace, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Pays de la Loire, Picardie, Rhône-Alpes
- **Triticale** : Alsace, Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes
- **Maïs** : Nord Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Picardie), Nord Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Auvergne, Centre, Ile de France, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence Alpes - Côte d'Azur)
- **Sorgho** : Aquitaine, Auvergne, Centre, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Provence Alpes - Côte d'Azur, Rhône-Alpes
- **Colza** : Nord Ouest (Nord - Pas de Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie), Nord Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Centre, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Poitou-Charentes, Provence Alpes - Côte d'Azur)
- **Tournesol** : Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Provence Alpes - Côte d'Azur, Rhône-Alpes
- **Soja** : Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Franche-Comté, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes
- **Pois** : Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord - Pas de Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Provence Alpes - Côte d'Azur, Rhône-Alpes
- **Féveroles** : Aquitaine, Centre, Champagne-Ardenne, Nord - Pas de Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie

FranceAgriMer / Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer  
12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex  
tél. : +33 1 73 30 30 00 / fax : +33 1 73 30 30 30  
© FranceAgriMer 2012 / [www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr) / [www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)

*LES SYNTHÈSES : Les prix payés aux producteurs / résultats de l'enquête trimestrielle 2010/11*  
Direction Marchés, études et prospective / Service Bases d'information économique  
Unité Enquêtes et données filières / Directeur de la publication : Fabien Bova - rédaction : D. Brulé  
Réalisation : direction de la Communication et de l'information / studio PAO / fin de rédaction : mars 2012  
Photos : FranceAgriMer / droits réservés / Impression - Atelier d'impression de l'Arborial



FranceAgriMer